

Aménagement du pôle d'échanges TEMIS

Rapporteur : M. Le Président

Le pôle d'échanges Ledoux va être réalisé sur le Chemin des Montboucons, près du Lycée Ledoux, dans la zone d'activité TEMIS.

S'agissant d'un site de voirie ouverte, les contraintes d'espaces sont fortes : il convient de répartir au mieux les flux de transports collectifs et de voitures particulières sur l'espace disponible afin d'optimiser le fonctionnement de ce pôle d'échanges.

Deux variantes d'aménagement ont été réalisées sur la base d'un programme prenant en compte :

- le stationnement de 18 cars périurbains,
- la réalisation d'un site propre de bus pour les lignes urbaines
- les cheminements piétons et deux-roues sécurisés
- l'accessibilité à la zone pour les voitures particulières et les poids-lourds

Ce pôle d'échanges doit s'intégrer au mieux dans le contexte urbain de la zone d'activités TEMIS.

Les variantes ont été présentées à un groupe de pilotage composé de représentants de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, de TEMIS, de la Ville de Besançon (services techniques) et de la SEDD, ainsi qu'en Bureau de la C.A.G.B.. Toutes ces instances ont retenu la variante qui propose une répartition symétrique des voies en site propre de bus, des espaces de stationnement des cars périurbains (18 à 20 emplacements) et de voies pour les voitures particulières de part et d'autre d'un quai central.

Critères :

- site propre intégral pour les bus urbains
- proximité des voies de bus des principaux générateurs de déplacements actuels (Lycée) et futurs (CFAI, maison des microtechniques...)
- stationnement bien dimensionné et sécurisé pour les cars périurbains : connexion exclusive sur les voies en site propre
- espace central totalement sécurisé pour les usagers et dédié aux transports publics : plus de traversée de voitures sur le quai
- continuité avec le projet de site propre en direction du Campus
- projet intégré au développement urbain de la zone de TEMIS : meilleure lisibilité pour les voitures particulières, meilleure perception de l'entrée de Ville, valorisation des transports publics par la position centrale de l'équipement
- création d'un mail : commerce de proximité, équipements ?
- Création d'un rond-point en limite d'équipement : fluidité du carrefour pour tous les usagers
- Traversée par les élèves d'une voie dédiée aux voitures particulières : sécurité des cheminements piétonniers à renforcer

CONCLUSION

Une variante qui prend en compte l'ensemble de la problématique de développement urbain de la zone TEMIS et de la position de cet équipement en entrée de Ville (projet « urbain »). Traite moins efficacement la prédominance du transport public au niveau du carrefour réaménagé.

Le début des travaux est programmé pour le courant du mois d'avril.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté valide ce projet de variante du pôle d'échanges TEMIS.

Pour extrait conforme,

Le Président